

# Saint-Égrève

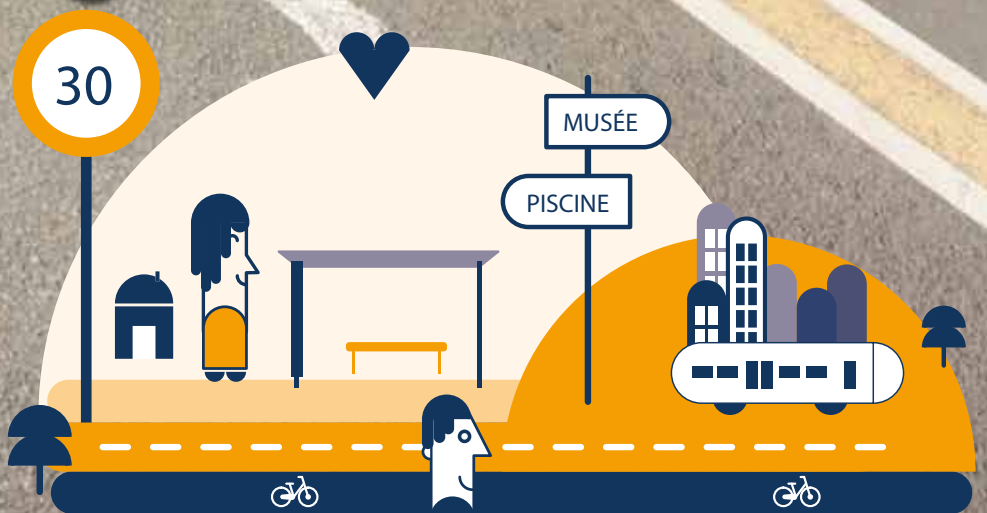
## le journal

N°251  
NOVEMBRE 2018

DOSSIER

DÉPLACEMENTS

## Ce que le PDU va faire bouger





**SAINT-ÉGRÈVE - PONT DE VENCE**  
UNE ADRESSE DE CHOIX POUR HABITER OU INVESTIR

BERNARD TEILLAUD  
RÉSIDENCES

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE

**REMISE  
EXCEPTIONNELLE**

JUSQU'À  
**6 000 €<sup>(1)</sup>**

**En ce moment, profitez des meilleures conditions  
pour devenir propriétaire de votre appartement neuf du 2 au 4 pièces**

ESPACE DE VENTE SUR PLACE - 1 Avenue du Général de Gaulle côté du Cinéma La Vierge Scène 1  
(ouvert le mardi de 14h à 18h et de mercredi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h)

0800 544 000

Service & appel  
gratuits

**kaufmanbroad.fr**

(1) Remise de 3 000 € pour les 2 pièces, de 6 000 € pour les 3 pièces et de 6 000 € pour les 4 pièces. Offre valable pour tout contrat de réservation signé entre le 6 novembre 2016 et le 15 décembre 2016 inclus, selon les stocks disponibles, sous réserve d'une réservation par acte notarié dans un délai de 2 mois sur les opérations en cours de travaux ou au plus tard à la date fixée dans le contrat de réservation portant sur une sélection de programmes - Avantage consenti sous la forme d'une réduction du prix d'acquisition - Le montant de la réduction varie en fonction de la typologie du logement avec un minimum de remise de 2% du prix de vente hors stationnement Kaufman & Broad Services - SARL au capital de 100 000 € - RCS Annecy 485 228 078 - N° Orias 14000570 - Illustrations: Vision Studio, 2016 - 10/2016



**Gremeret**  
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET  
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26

remi.gremeret@hotmail.fr

Taille  
Tonte  
Débroussaillage  
Désherbage  
Plantations  
Elagage  
Abattage  
Aménagement  
paysager  
...

-10%  
sur présentation  
de ce journal



Entre une  
grande marque  
et une  
enseigne locale,  
choisissez les 2 !



**EXCLUSIVITÉ  
LOCATION**

**VOREPPE**  
70 rue des Tupinières



Maison village. 4 P+C 93,94 m<sup>2</sup>.  
BE. Chauff ind gaz. Dble vitr. 3 ch.  
Gde cave. Loyer 757 € + ch. 10 €. FA  
767 € dont EDL 281 €. Caution  
757 €. Dispo de suite. DPE : D.

**TULLINS**  
14 ch. des Balnes



Villa mit. 2005. 5 P+C 102,90 m<sup>2</sup>,  
4 ch. Garage. Terrain clos 1000 m<sup>2</sup>.  
Chauf ind élec. Loyer 960 €. FA  
960 € dont EDL 250 €. Caution  
960 €. Dispo de suite. DPE : D.

**NOYAREY**  
Chemin du Moulin



4 P+C 112 m<sup>2</sup> duplex, rdc et 1<sup>er</sup> ét.  
BE. 3 ch. Cave, garage, terrasse.  
Chauf ind gaz. Loyer 927 € + ch.  
11 €. FA 938 € dont EDL 345 €. Caution  
927 €. Dispo de suite. DPE : F.

**VOREPPE**  
133 rue D. de Tassigny



4 P+C 78,22 m<sup>2</sup>, rez jardin. 3 ch.  
Garage, jardin priv. Chauff ind  
gaz. Loyer 765 € + ch. 85 €. FA  
850 € dont EDL 200 €. Caution  
765 €. Dispo de suite. DPE : C.

**SAINT-EGREVE**  
12 B rue du Drac



Petite maison 2 P+C 40 m<sup>2</sup>, gd jardin  
480 m<sup>2</sup>. Cabanon. Calme. BE. Chauff  
ind élec. Loyer 708 €. FA 520 € dont  
EDL 120 €. Caution 708 €. Dispo le  
27/10/18. DPE : G (avant pose double vitr).

**poivre rouge**  
RESTAURANT & GRILL

nouvelle  
carte



Service rapide • Restaurant OUVERT 7j/7 midi et soir  
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30  
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE  
04 76 99 96 66 poivrerougesaintegreve

**www.jbt-immobilier.com**

**SAINT-ÉGRÈVE** à côté de la Poste  
63 bis, av. du Général de Gaulle

**04 76 940 940**

FNAM



édito

Daniel Boisset  
maire de Saint-Égrève

1918-2018, cela fait 100 ans que le 1er conflit mondial s'est achevé et nous honorons à Saint-Égrève comme partout en France et en Europe la fin de ces horribles hostilités. Dans notre Ville, cette commémoration sera l'occasion de mettre en avant la jeunesse, porteuse d'espoir, et l'Europe, gage de paix. Ces valeurs, nous devons les défendre chaque jour dans nos choix personnels et dans les politiques publiques, sous peine d'alimenter les peurs, prémices de la guerre. Ne pensons jamais que le pire est derrière nous en matière de conflit, d'autres, en 1918 l'ont cru, "la der des der". Puis le second conflit mondial apparaissait quelques années dans des proportions meurtrières plus horribles encore.

Avec nos villes jumelles, issues de pays d'Europe ayant vécu cette guerre, nous construisons cette entente mutuelle dans tous nos échanges. Cette année la fête de la paix a rassemblé la jeunesse et a parlé de la construction européenne. Demain, en 2019, la musique, langage universel rassemblera ces peuples toujours dans un message de paix, d'avenir et d'espoir à l'occasion de la fête de la musique.

Dans les politiques que nous choisissons pour Saint-Égrève, qu'il s'agisse de jeunesse, d'associations, des seniors, du scolaire ou de tout ce qui compose votre cadre de vie, nous avons toujours à cœur de construire l'échange, la compréhension et le respect de l'autre. J'ai également comme objectif prioritaire avec mon équipe, que votre parole soit écoutée et que nous ayons toujours des temps de discussion pour avancer sur les projets. Bien entendu, le consensus n'est pas toujours facile à trouver, des incompréhensions peuvent naître, mais à force de travail et de bonne volonté nous pourrions toujours avancer.

Je vous invite tous à participer à ces commémorations en souvenir de ceux qui sont morts pour la France et plus largement à avoir une pensée sur la construction de la confiance avec son prochain, gage d'une société apaisée et constructive.

Daniel BOISSET

## 4-9 | les actualités

Un mois très accessible

Dans le mille !

Cross de la ville : tous à fond

Propriétaires, connaissez-vous BIMBY ?



## 10-11 | la Ville

Finances

D'abord le DOB

Participation

Tout sur le PLU

APIH : deux projets en avant

Sécurité/prévention

La Police municipale s'étoffe



## 12-15 | Dossier

Déplacements

Ce que le PDU va faire bouger

## 16-19 | les loisirs

Focus

Le potager 2.0 de Bruno

Événements

En piste avec le Sou

Les arts en fête : participez !



20

Info pratique

21

Petites annonces

22

Expression politique





# Tremplin : courts mais bons !



Dans les coulisses du Tremplin (archives)

Samedi 24 novembre, les cinéphiles vont en prendre plein la vue ! En effet, l'édition 2018 du Tremplin jeunes talents, accueillie une nouvelle fois à La Vence Scène, est cette année exclusivement dédiée au septième art et plus précisément aux courts-métrages. "Les seules contraintes imposées aux jeunes de 12 à 25 ans étaient de proposer des films de 15 minutes maximum réalisés il y a moins de deux ans" rappelle Baligh Ziat

coordinateur du Pôle Jeunesse qui organise l'événement. Pour établir la sélection officielle qui sera présentée au public saint-égrévois "nous avons visionné une vingtaine de films qui nous ont été soumis. Nous avons discuté des qualités des uns et des autres avec l'équipe de La Vence Scène et établi une programmation très éclectique. Il y a de tout. De l'humour, mais aussi des thèmes plus sérieux comme les violences faites aux femmes. La soirée

s'annonce pleine de surprises", continue Baligh.

"Nous présentons aussi hors compétition "The topic bubble arena", un court-métrage réalisé par des Saint-Egrévois lors des rencontres "À vous de voir" proposées en février dernier" explique Sophie Mazard de La Vence Scène. Le film, un thriller d'anticipation, a été tourné par des jeunes qui fréquentent La Vence Scène accompagnés par Morgan Djian, un cinéaste pro-

fessionnel qui sera par ailleurs membre du jury.

"Bien sûr, parce que c'est l'ADN des tremplins, la soirée ne sera pas une simple succession de projections et nous avons prévu des animations entre chaque film. Les jeunes artistes seront d'ailleurs présents et conviés à parler de leur travail avec la salle", conclut Baligh Ziat. ■

## Coup de pouce pour la culture

La Ville a créé un nouveau dispositif pour favoriser l'accès des 6-18 ans à une pratique culturelle. En effet, afin de rendre plus accessible ce type d'activités régulières de loisirs, la Ville soutient à hauteur de 50 € les jeunes Saint-Egrévois qui s'inscrivent dans une association conventionnée. Samourai associés, La Troup'ment, l'Atelier de L'Islo ou A Vence Théâtre font partie de ce dispositif et ont donc baissé d'autant les frais d'inscription de leurs jeunes membres. Une aide qui vient s'ajouter à celles existantes dans le cadre des conventions avec les associations sportives comme l'USSE ou les associations de loisir.

**UNE SERIE SAINT-ÉGRÉVOISE : Morgan Djian et les jeunes saint-égrévois développent "Les gardiens du secret", un projet de mini-série d'une dizaine d'épisodes, hommage aux films d'action des années 80. Un financement participatif pour la production du pilote sera prochainement lancé**

## Ça tourne à Saint-Egrève

"Le court-métrage, c'est du cinéma. La règle veut qu'on y développe une seule idée mais qu'on la pousse au maximum", explique Morgan Djian qui a fondé "Samourai associés" une association qui intervient notamment auprès des jeunes. Chaque lundi, il retrouve un petit groupe de Saint-Egrévois qu'il accompagne dans leur envie de cinéma. "Je les mets dans des situations les plus pro-

fessionnelles possibles. Mais je ne leur impose pas mes idées. Je suis là pour les accompagner pour leur expliquer les différentes phases d'un film", détaille le jeune réalisateur de la "Symphonique des masques" qui a déjà plusieurs prix internationaux à son actif et qui rappelle qu'entre l'écriture, la préproduction et la post-production, le tournage ne représente qu'une toute petite partie de l'aventure. ■



Morgan Djian sur un tournage

## Week-end douceur

Quand vient le mois de novembre, l'Espace Robert Fiat, à l'occasion du week-end "Arts, miel et saveurs", se transforme en une gigantesque ruche bourdonnante d'activité. Pour l'édition 2018 de cet événement gourmand, qui se déroule les 17 et 18 novembre, l'Abeille Dauphinoise, l'association d'apiculteurs à l'origine de cette manifestation, des producteurs locaux et des associations saint-égrévoises se sont alliés aux zélés hyménoptères pour allécher les amateurs de produits autour des stands mis en place pour l'occasion ! Les apiculteurs côtoient une trentaine d'associations ou d'artisans de l'Y grenoblois venus exposer des créations et des produits solidaires. ■

**A noter :** des animations sont proposées pour les plus jeunes et trois conférences sont aussi au programme du week-end.

**En savoir + :** <http://abeille-dauphinoise.fr> ou 04 76 75 53 13.



**25** C'est environ le nombre de stands regroupés à l'ERF pour le week-end "Miel, arts et saveurs".

## Un mois très accessible



Une animation découverte du handicap au Patio (archive)

Protéiforme, le handicap est pluriel et ses manifestations innombrables. Physique, mental, social, visible ou pas, quel qu'il soit, il empêche bien souvent aux personnes qui en sont porteuses d'avoir pleinement accès aux mêmes services que les valides. Afin de mesurer à quel point des gestes anodins de prime abord peuvent se transformer en obstacles difficilement surmontables, la Ville et son CCAS se sont une nouvelle fois associés à la semaine de l'accessibilité et proposent une série de manifestations destinées à sensibiliser les Saint-Egrévois en matière de handicap. Au programme :

**Mardi 6 novembre :**

► Démonstration de roller derby devant La Vence Scène. 19h.

► Projection-débat à La Vence Scène : "L'orientation sexuelle, un handicap dans le sport ?" à partir du documentaire "Roller Derby, parcours de battantes" en partenariat avec le planning familial de Saint-Egrève, l'association Roller Derby de Saint-Egrève et SOS homophobie. 20h.

**Les 9, 16, 23 et 30 novembre :**

► Sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique avec l'association Siel Bleu. Gratuit sur inscription auprès de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (04 76 13 18 05). De 10h à 11h.

**Samedi 10 novembre**

► Ciné Ma Différence, "Dilili à Paris". Projection adaptée à tous les publics à La Vence Scène. 15h.

**Samedi 17 novembre**

► Théâtre "A vos marques, prêts, partez", par le Groupe des aphasiques de Grenoble et de ses environs (GAGE) à la bibliothèque Barnave. 17h.

**Mardi 20 novembre**

► Vernissage de l'exposition photo réalisée par le groupe externalisé du collège Barnave (GECO) autour d'un buffet préparé par EAG pâtisserie. 18h30.

► Ciné-échange "sport, travail... l'inclusion des personnes en

## S'améliorer toujours

C'est toute l'année que Saint-Egrève et ses partenaires travaillent à rendre la commune plus accessible et s'efforcent d'offrir à tous, valides ou non, un cadre de vie confortable ! Ainsi, après avoir mené à bien une politique de mise en accessibilité de l'ensemble de ses équipements publics jusqu'en 2015, la Ville continue ses efforts dans le cadre d'un Agenda d'accessibilité programmé (AdAP). En tout 28 établissements recevant du public et 27 installations ouvertes au public sont inscrits dans cet Ad'AP qui doit se poursuivre jusqu'en 2021.

situation de handicap" à partir du documentaire "Vincent et moi" proposé à La Vence Scène en présence notamment de différents sportifs et de professionnels saint-égrévois... Dès 18h30.

**Jeu 29 novembre**

► Portes ouvertes de la blanchisserie "hight-tech" de l'ESAT Sainte-Agnès 7 rue des Platanes. Deux visites du centre d'aide par le travail d'1h30 proposées sur réservation ! 8h30 à 11h30. A noter : l'ESAT Sainte-Agnès, présente sur Saint-Egrève et le Fontanil, fête ses 150 ans et organise 22 événements. ■

**En savoir + :**

<http://urlz.fr/81AU>.



## Dans le mille !



Les jeunes du Patio se sont essayés à l'archery durant les vacances d'automne

Qualid Mhamdi a visé juste pour créer son activité. En effet, depuis avril dernier, le jeune Saint-Egrévois de 25 ans se consacre entièrement à "clash of archery", un loisir en plein boom, pour développer

son propre business. Le principe de ce jeu est simple puisqu'il est ici question de permettre à des équipes armées d'arcs et de flèches en mousse de s'affronter à l'occasion d'épiques batailles. La clientèle ciblée ? "Aussi bien

les jeunes de centres de loisirs que les particuliers qui souhaitent faire un enterrement de vie de garçon ou des comités d'entreprise" explique l'ancien commercial chez Whirlpool, qui a profité de la fin de son CDD pour déve-

lopper l'idée et mettre en place son auto-entreprise. "On peut s'affronter en équipe de quatre ou cinq personnes et il y a différentes façons de jouer. On peut viser l'adversaire ou se concentrer sur des cibles. C'est une activité assez intense physiquement mais qui demande aussi aux équipes de se coordonner pour être efficaces", continue le jeune homme qui assure l'arbitrage tout en filmant chaque partie. L'idée de monter cette structure, qui cet été a déjà fait un carton auprès des MJC et des centres de loisirs lui est venu en discutant avec un ancien camarade de promotion. "A 18 ans, avant mes études de marketing à Nice, j'avais eu une expérience en tant qu'animateur", se souvient Qualid qui apprécie de renouer le contact avec les jeunes grâce à son activité. Une activité qu'il entend bien développer plus encore en nouant des partenariats avec différentes structures locales... ■

**LA MAIN PASSE** : Dany Bapst, l'opticien Kryss des Charmettes a le 28 septembre dernier passé la main à sa fille qui gère désormais un magasin entièrement rénové

**LOCAL MUNICIPAL** : la Ville a acheté un local commercial dans les futurs immeubles qui borderont La Vence Scène afin d'y implanter un commerce à vocation culturel qui pourra travailler en lien avec la salle de spectacle

**POLE RESTAURATION** : O'tacos a officiellement ouvert ses portes le 3 octobre lors d'un événement organisé en présence d'artistes comme Marwa Loud, Biwaï ou d'influenceurs comme Zatis ou Yomax

( 4 400 €

C'est le montant de la subvention accordée par la Ville à l'association des commerçants pour qu'elle mette en place des actions d'animations comme la Tombola des commerçants.

## La Ville en bleu



Les membres de l'association des commerçants de Saint-Egrève relance en décembre une opération visant à offrir des disques de stationnement à leurs clients. Soutenue par la Ville, l'association vient en effet de faire éditer de nouveaux exemplaires de cet équipement qui permet aux automobilistes de stationner gratuitement sur les places en zone bleue. Cette initiative permet aux membres de l'association, dont les effectifs se sont enrichis avec l'arrivée de Régis Lafrancheschina de la Carotte Joyeuse et par Sandrine et Thierry Laumonier du Carrefour express, de renforcer les liens avec leurs clients. A noter : l'association travaille dès à présent sur la tombola de Noël. ■



## Cross de la Ville : tous à fond !



Co-organisé par la section athlétisme de l'USSE et la commune et labellisé par la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), le 25<sup>e</sup> Cross de la Ville devrait rassembler une fois de plus le "tout meilleur" des coureurs locaux dimanche 18 novembre. 15 courses de 1 690 m à 8 840 m sont organisées au Parc de Fiancéy auxquelles il faut ajouter le Challenge de la

Ville qui propose un relais par équipe de 3,6 km au profit de l'association Soleil Rouge et le deuxième Run & Bike. Pour Yannick Danielou, président de la section athlétisme de l'USSE depuis peu, cette journée est "avec le meeting 4H l'un des deux événements majeurs du club. L'épreuve est inscrite au calendrier FFA, ça nous donne une visibilité importante et cela permet d'être

en contact avec les autres clubs qui viennent participer (...)". D'après l'athlète, les spécialistes de l'épreuve s'accordent à dire que "le cadre est superbe et le cross très agréable". Il faut dire que lors de cette journée, des coureurs de tous les âges sont conviés à s'affronter sur les cinq parcours tracés autour du lac. Cette épreuve lance la saison hivernale de la

course à pied et reste ouverte à tous, licenciés ou non. Un test incontournable qui permet ainsi à chaque coureur de se jauger et de savoir où il en est dans la saison à venir... ■

**Pratique :** Avant de courir, il faut partir à point nommé et les inscriptions ne point manquer.

**En savoir + :**  
[www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)  
 USSE : 04 76 75 15 39.

## 5 ans de bonheur

Le 15 novembre 2013, la nouvelle La Vence Scène ouvrait ses portes au public. En tout juste cinq ans d'existence l'équipement culturel municipal ne désemplit pas. Bien au contraire, que ce soit en termes de cinéma ou de spectacles vivants, les spectateurs sont toujours plus nombreux à fréquenter les deux salles du Pont de Vence. A titre d'exemple cette année, 60 267 spectateurs ont pu profiter de 1 764 séances de cinéma dont 769 étaient consacrées à des films "art et essai". Une fréquentation en constante augmentation depuis la création

de La Vence Scène puisqu'en 2013 seulement 34 178 entrées avaient été comptabilisées et 44 545 la saison suivante... Une progression de la fréquentation que l'on retrouve aussi du côté du spectacle vivant pour culminer à 7 149 spectateurs (dont 1 613 scolaires) qui ont pu profiter de 17 concerts ou pièces de théâtre l'an passé. Pour mémoire, La Vence Scène propose deux salles, l'une de 100 places assises réservée au cinéma, et l'autre permettant d'alterner septième art et spectacle vivant devant un public de 400 personnes. ■



## Vergers partagé deuxième !

La saison deux du Vergers partagé commence bientôt. Depuis un an des habitants se sont mobilisés avec la Maison des solidarités et des familles (MSF), pour dessiner le plan, planter les premiers arbres, réaliser les



premières greffes et entretenir cet espace de 1 800 m<sup>2</sup> à Rochepleine. A terme, ce jardin extraordinaire devrait produire des fruits rustiques pour le plus grand plaisir de ceux qui l'entretiennent. Les personnes intéressées par ce projet -qui ne nécessite pas de compétences préalables- sont invitées par la ville à le rejoindre. Une rencontre d'information est proposée à la MSF le jeudi 15 novembre à 18h. ■ **En savoir + :** 04 76 56 05 40.

( 250 000

C'est en 5 saisons le nombre de spectateurs qui ont assisté aux 7 000 séances de cinéma proposées à La Vence Scène. 38 000 personnes ont aussi pu profiter de 81 spectacles vivant originaux.

## Mur/mur 2 : une campagne pour une ville mieux isolée

**200** logements ! c'est l'objectif que s'est fixé Saint-Egrève dans le cadre du dispositif métropolitain Mur/mur 2. L'idée de ce dernier est d'accompagner financièrement les propriétaires dans leurs opérations de rénovation énergétique de leur habitation. Lancé en 2016, ce dispositif leur permet d'obtenir une aide forfaitaire à la pierre pour financer leur projet d'amélioration énergétique. Cette campagne, inscrite dans le Plan Air Énergie Climat et dans le Plan Local de l'Habitat est élargie à tous les logements privés que ce soit des maisons individuelles ou des copropriétés des 49 communes de la métropole. Tous les propriétaires peuvent donc faire appel à cette "plateforme locale d'accompagnement sur les questions de rénovation énergétique des logements" afin d'être soutenus, conseillés et accompagnés sur les plans tech-



Isoler permet de diminuer de 25 à 60 % sa facture énergétique tout en valorisant son bien.

nique, financier, réglementaire, organisationnel et administratif. "C'est pour aider les ménages les moins aisés que la Ville s'est associée à ce dispositif pour proposer, dans certains cas, une aide individuelle aux propriétaires occupants.

Ainsi, les foyers aux revenus modestes et moyens peuvent obtenir une aide complémentaire de Saint-Egrève allant de 15 à 30 % du reste à charge des travaux après avoir obtenu

l'aide forfaitaire métropolitaine" explique le chargé de mission saint-égévois en charge de ce dossier qui rappelle que la Ville espère accompagner 200 foyers dans le cadre de mur/mur 2. ■

**En savoir + :**

[www.alec-grenoble.org/4262-mur-mur-campagne-isolation.htm](http://www.alec-grenoble.org/4262-mur-mur-campagne-isolation.htm)

# (17 novembre

c'est la date de l'atelier mur/mur 2 ouvert de 9h45 à 12h aux copropriétés organisé dans la nouvelle salle polyvalente de Prédieu. Inscriptions : 04 76 00 19 09.

**PRIME AIR-BOIS** : véritable "prime à la casse" proposée aux propriétaires d'un système de chauffage bois antérieur à 2002, la prime air-bois propose une prime de 1600 € (ou 2000 € selon les ressources du foyer) à ceux qui remplacent leur ancien appareil par un nouveau labellisé "flamme verte 7 étoiles"

## Propriétaires connaissez-vous BIMBY ?



**B**IMBY, littéralement "Build In My Back Yard" soit "construire dans mon jardin" est l'exacte inverse du NIMBY (not in my backyard soit "pas dans mon jardin"). Avec BIMBY, concept sélectionné en 2009 par l'Agence Nationale de la Recherche, la Métropole vient de lancer une nouvelle initiative pour lutter contre l'étalement urbain qui s'adresse aux propriétaires ayant un projet de construction sur un terrain qui leur appartient. Vendredi 7 et samedi 8 décembre sont organisés en mairie des entretiens avec des professionnels de l'architecture gratuits pour les particuliers "Autofinancement", "l'adaptation de la maison à ses besoins actuels" "vente d'une partie de son terrain", "construire un nouveau logement plus adapté sur sa parcelle", "donner une part de terrain à ses enfants", "structurer les étapes de son projet et l'adapter à son budget", "préserver la qualité de mon cadre de vie", ou encore "agrandir ou réagencer sa maison" sont autant de thèmes qui peuvent être abordés. ■

**En savoir plus** sur ces entretiens d'une heure : 04 76 56 53 17. **Réservation** obligatoire : [urbanisme@mairie-st-egreve.fr](mailto:urbanisme@mairie-st-egreve.fr)



## Petite enfance : le pôle primé



Lundi 15 octobre, un jury d'étudiants de l'école d'architecture de Grenoble et du master MOBat (maîtrise d'ouvrage du bâti) s'est réuni pour décerner le prix départemental de la construction bois 2018. C'est le tout nouveau Pôle Enfance de Saint-Egrève qui a décroché cette récompense. "C'est une excellente nouvelle, car la reconnaissance par nos jeunes pairs est importante à nos yeux", se réjouit Véronique Klimine, architecte du cabinet R2K qui a dessiné ce nouvel équipement pour le compte de la commune. Un prix qui doit être officiellement remis dans les locaux de la Fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Isère le 6 novembre. ■

2 nouveaux abris bus vont être créés avenue de Karben entre le rond-point du Cornillon et la rue de Rochepleine et le revêtement de la chaussée sera repris. Un alternat sera mis en place le temps des travaux programmés du 17 au 30 novembre.

## Barnave change de peau

L'école Barnave change littéralement de peau. En effet, dans le cadre du vaste chantier de rénovation énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire lancé en juillet dernier, les façades extérieures ont été déposées, l'étanchéité de la toiture refaite à neuf et les travaux de redistribution des espaces intérieurs ont débuté durant le mois d'octobre. Ces derniers jours, c'est la pose des nouvelles menuiseries extérieures qui a été lancée. Une opération qui devrait se poursuivre durant le début du mois de novembre et qui, une fois terminée, permettra de se faire une idée du nouveau visage de Barnave...

**FIBRE** : afin d'effectuer des travaux de raccordement à la fibre optique, un chantier mobile doit se déplacer sur la RD 1075 du 19 novembre au 9 décembre. Pendant ces opérations, une circulation alternée est mise en place sur la rue de Saint-Robert

## Des colonnes pour la piscine



Officiellement lancé en septembre dernier, le chantier de la future piscine intercommunale se poursuit aux abords de la Route de Grenoble. Le mois d'octobre a été l'occasion pour les équipes de terrassement de préparer le terrain dans lequel pas moins de 529 colonnes balastées ont été plantées. Loin d'être ornementales, ces dernières seront totalement invisibles puisqu'elles serviront à soutenir l'équipement. Un choix à la fois technique et économique fait par le maître d'œuvre et dont l'installation devrait se terminer dans les jours à venir. Une fois ancrée dans le sol, ces colonnes balastées pourront accueillir les fondations de la future piscine dont la mise en place doit commencer dès ce mois de novembre. ■

Zapping du mois

OCTOBRE

Mardi  
16



### Ca tourne rond !

Dans le cadre de sa compétence "voirie", la Métropole est intervenue sur le rond-point de l'Europe. Le revêtement de cet équipement a été refait à neuf au même titre que celui du giratoire de Rochepleine. Ces chantiers font suite à la requalification des enrobés de l'avenue de Karben réalisée l'an dernier par Grenoble-Alpes Métropole.

**RUE DE BRIEUX** : un alternat est mis en place à l'intersection de la rue des Brioux et de celle du Foyer du 5 au 25 novembre pour permettre le déroulement de travaux d'alimentation électrique de l'ancien orphelinat transformé en logements



Finances

## D'abord le **DOB**

**Le 28 novembre prochain, à l'occasion du Conseil municipal se déroule le débat d'orientation budgétaire. Une discussion entre l'ensemble des élus qui marque une étape essentielle dans le calendrier des finances communales. Explications.**

**A**vant d'adopter le budget de l'année suivante, qui à Saint-Egrève est traditionnellement voté en décembre, les choix retenus pour les actions à venir de la Ville sont débattus publiquement en Conseil municipal. Si le budget en lui-même est un document très technique qui recense l'intégralité des recettes et des dépenses municipales programmées pour les douze mois à venir, le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment qui permet de mettre en perspective les choix politiques et financiers de la municipalité et de les confronter à toutes les opinions

représentées au sein du Conseil municipal.

### Été studieux

Avant de rédiger et d'adopter son budget primitif, élus et personnels municipaux travaillent durant des mois à son élaboration. En effet, cette somme importante de données et de choix est le fruit d'un processus participatif et si le budget est voté en décembre, c'est dès le mois de juillet que les énergies commencent à être mobilisées pour son élaboration.

Première étape de ce travail, les futures dépenses de fonctionnement et d'investissement,

nécessaires à la concrétisation des idées impulsées par les élus, font l'objet d'une première estimation par chaque "gestionnaire de crédits" durant tout l'été. Une fois inscrites noir sur blanc, en septembre, ces propositions chiffrées serviront de base aux arbitrages effectués par les élus dans le cadre de leurs délégations.

### Automne concentré

En fonction des premiers éléments de la loi de finances qui sera adoptée fin décembre par l'Etat, élus et services municipaux peuvent dès la mi-septembre à début octobre commencer à prévoir concrètement les recettes et dépenses pour l'année à venir. Mais avant de se projeter dans l'avenir, il faut évaluer les "bilans et perspectives" produits par chaque service. Une fois la synthèse de ces informations "digérées" par l'exécutif municipal, vient le moment de la mise en place des réunions d'arbitrage budgétaire. Organisées durant la seconde quinzaine d'octobre par secteur, elles sont le lieu de vifs débats et d'échanges constructifs dans le cadre strict du respect du cadrage financier 2014-2020.

Organisées durant la seconde quinzaine d'octobre par secteur, elles sont le lieu de vifs débats et d'échanges constructifs dans le cadre strict du respect du cadrage financier 2014-2020.

### Dernière ligne droite

Novembre, le travail préparatoire bouclé, le débat d'orientation budgétaire peut être organisé publiquement. Il est notamment le siège d'échanges contradictoires entre les différents groupes du conseil municipal et permet au public de mieux cerner les enjeux du budget prévisionnel de l'année à venir qui lui sera voté le 12 décembre prochain. ■

### Le saviez-vous ?

Techniquement, une collectivité peut voter son budget jusqu'au 15 avril de l'année en cours. Mais Saint-Egrève adopte son budget dès le mois de décembre afin qu'il coïncide parfaitement avec l'année civile.

## Zapping du mois

OCTOBRE

Lundi  
1<sup>er</sup>



### Prise de commandement

La cérémonie de prise de commandement du lieutenant Frédéric Gros s'est déroulée au pied du Château Borel qui abrite la mairie de Saint-Egrève. Dirigée par le chef d'escadron William Mialon, commandant de la compagnie départementale de Meylan, elle a réuni les 22 membres de la caserne de Saint-Egrève. Plusieurs d'entre eux ont à cette occasion reçu des lettres de félicitations pour leurs actions sous le regard du Maire Daniel Boisset et d'élus de la Ville et du Canton.



## Tout sur le PLUi

Le 8 novembre de 9h à 20h, une journée portes ouvertes d'information sur le PLUi est organisée par la Ville à la Maison Borel. Objectif : permettre à tous les Saint-Egrévois d'observer, de s'informer et de comprendre ce nouveau document de planification urbanistique. Cet événement est le premier du genre organisé sur le territoire métropolitain et propose aux citoyens de leur donner des clefs de lecture de ce nouveau document stratégique pour l'avenir du territoire. ■

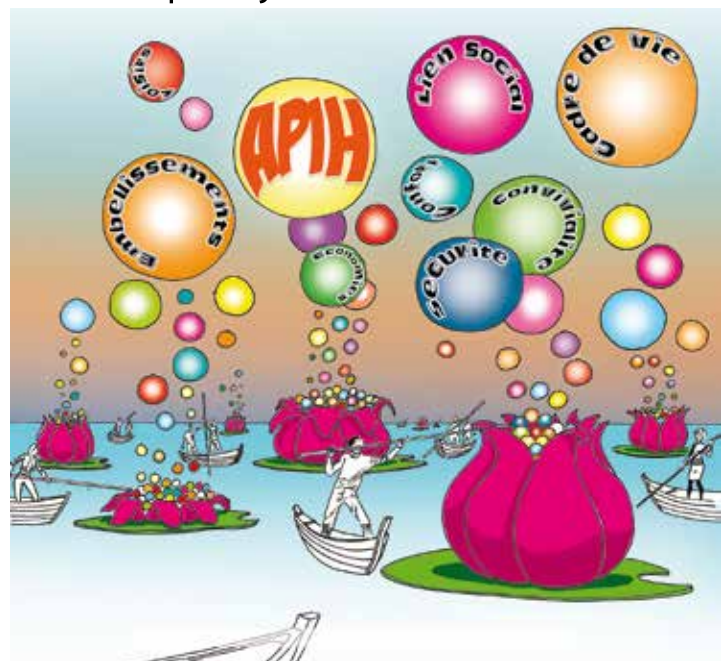
**A noter :** des élus de Saint-Egrève et de la Métropole sont présents en matinée et en fin de journée.



## Une crise bien gérée !

Coup de chapeau aux équipes de la société Gaz Réseau Distribution France. En effet, au milieu de la nuit du 2 au 3 octobre dernier, un incendie a détruit un coffret gaz privatif d'alimentation près de 2000 foyers de la commune. Dès le début de l'événement, les professionnels de GRDF ont tout mis en œuvre pour réparer l'équipement et surtout reconnecter une par une chaque habitation impactée par ce sinistre. Plus d'une centaine d'agents a été mobilisée dès le mercredi matin pour s'atteler à cette tâche. Soutenus par la Ville qui a fourni une base d'opération à la Maison Borel et qui a relayé les informations du fournisseur de gaz, ce dernier a pu reconnecter les dernières habitations concernées dès le jeudi matin. A noter, que le travail de ces agents a été grandement facilité par l'implication des personnels de la Ville qui, en suivant les processus de son Plan Communal de Sauvegarde, a pu leur apporter un précieux soutien logistique.

## APIH : deux projets en avant



Le 9 octobre, les membres des conseils des habitants se sont réunis pour étudier et sélectionner les projets qui devraient être financés par la ville en 2019 dans le cadre du dispositif APIH. Parmi la quinzaine de dossiers étudiés, deux ont été retenus par les Saint-Egrévois : l'implantation de nichoirs à oiseaux proposée par Olivier Galéa et la mise en place de chargeurs solaires publics pour les appareils nomades imaginée par des jeunes saint-égrévois dans le cadre de la Fabrik d'ID. Ces deux projets devraient prochainement être soumis au Conseil municipal qui pourra ainsi entériner leur concrétisation. Projets dont on reparlera plus en détails dans les colonnes de ce journal. ■

## La Police municipale s'étoffe



Plusieurs agents ont rejoint l'équipe de la Police municipale sous les ordres de Claude Pruvost (debout)

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre dernier les effectifs de la Police municipale se sont enrichis de deux nouveaux agents. En effet, l'arrivée d'Élodie Locolas et de Hyacinthe Ghisolfi porte à huit le nombre total des agents Saint-Egrévois en charge de la tranquillité publique.

Si la première a déjà à son actif deux saisons en tant qu'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) et connaît bien Saint-Egrève pour y avoir officié en tant qu'agent du secteur des espaces verts, le second est un ancien militaire. Un renfort qui tombe à point nommé puisque

depuis ce même premier octobre la police municipale de la Ville est investie d'une mission intercommunale et intervient sur le territoire du Fontanil-Cornillon. En effet, le 7 février dernier, le Conseil municipal a autorisé le maire à signer une convention avec le Fontanil-Cornillon afin de développer une police municipale pluricommunale. Pour ce faire, le Fontanil participe au financement partiel de la police municipale saint-égrévoise dont les agents interviennent à hauteur de 1/8<sup>e</sup> de leur temps de travail sur le territoire voisin. ■

  
Conseil municipal

La prochaine séance  
publique aura lieu à 19h  
mercredi 28 novembre

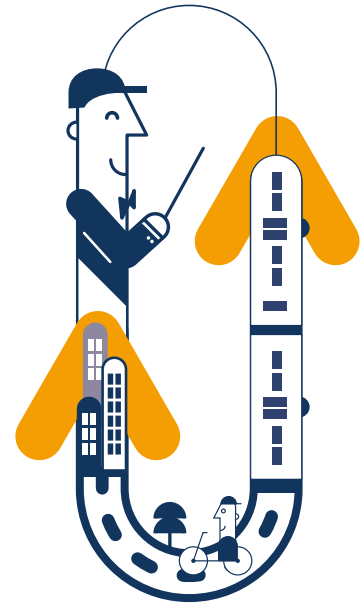




## Déplacements

Alors que l'enquête relative au Plan de Déplacements Urbains 2018-2030 dans l'agglomération grenobloise s'est terminée le 26 octobre dernier et que l'utilisation de nouveaux modes de transport comme les trottinettes électriques ou les vélos en "free-floating" fait débat au sein de collectivités comme Paris, "Saint-Egrève le journal" propose de faire le point sur la question des transports dans l'agglomération en général et à Saint-Egrève en particulier.

# Ce que le



sommaire du dossier

- page 13  
*Ce que le PDU va faire bouger*
- page 14  
*3 questions à Catherine Haddad*
- page 15  
*L'offre alternative à Saint-Egrève*







©Grenoble-Alpes Métropole-Frangella Lucas

# PDU va faire bouger

**P**rix des carburants qui battent tous les records, mises en place de zones de basse émission ou de restrictions à la circulation automobile lors d'épisodes de pollution atmosphérique, développement de nouvelles solutions de mobilité comme les trottinettes électriques, les gyroroues, gyro-podes et autres gyroskates... Les déplacements sont plus que jamais au cœur de l'actualité. Et, alors qu'Elisabeth Borne, la ministre des transports, annonçait fin octobre aux députés la possibilité de "créer une nouvelle catégorie de véhicules dans le Code de la route" pour ces nouveaux engins qui "pourront circuler sur les pistes, les bandes cyclables ou dans les zones à 30 km/h, mais pas sur les trottoirs", le SMTC finalise son plan de déplacements urbains (PDU) qui concerne les Saint-Egrévois

et tous les habitants de la Métropole.

## Qu'est ce donc ?

Obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le PDU "définit les principes d'organisation de la mobilité pour les personnes et les marchandises et la création de nouveaux services. Il propose des actions, leur calendrier de mise en œuvre et leurs modalités de financement. Il coordonne les initiatives de tous les acteurs de la mobilité". En clair, c'est un document cadre qui a pour but de mettre en cohérence l'ensemble des actions de mobilité à l'échelle d'un bassin de vie. "Attention toutefois, si l'autorité organisatrice des transports, le SMTC en ce qui nous concerne, est aux manettes de ce document, elle n'est pas responsable à 100 % des actions en matière de

déplacement" explique Fabien Scarabelli qui a suivi ce dossier pour le compte de Saint-Egrève et qui rappelle que le PDU du SMTC édicte des règles et de grands principes pour mettre en cohérence les actions des uns et des autres.

Mise en avant de la marche, nouveaux services plus connectés, rendre à l'automobile sa juste place... impossible de lister ici l'ensemble des points soulevés par ce document. En effet, pas moins de 79 actions sont programmées par le PDU pour promouvoir une mobilité plus durable, plus agile et plus vertueuse !

## Des cibles variées

"Contribuer à la lutte contre le changement climatique, à la sobriété et à la transition énergétique", "Améliorer la qualité de l'air et la santé publique", "Réduire le coût économique global des déplacements pour les ménages, les entreprises et les collectivités", "Répondre aux besoins spécifiques des publics fragiles et lutter contre le risque de précarité énergétique des ménages", "Accompagner la structuration multipolaire du ter-

## UNE ÉLABORATION PARTICIPATIVE

L'élaboration du PDU a fait l'objet d'une démarche participative qui a réuni des citoyens, des acteurs économiques, des représentants de la société civile et des associations, des élus, des experts techniques et des acteurs institutionnels comme le Conseil Départemental de l'Isère, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État...

## ACCESSIBILITÉ

Le PDU comporte un important volet relatif à l'accessibilité des voiries et des différents moyens de transports en commun de la Métropole. L'occasion de rappeler que dès 2005 Saint-Egrève avait lancé un grand plan de mise en accessibilité de ses espaces publics. Ainsi, 717 950€ ont permis de rendre accessibles des cheminements et des trottoirs sur des itinéraires considérés comme prioritaires tandis que 23 600€ ont été consacrés à la création de nouvelles places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

( -76%

c'est la baisse d'émissions d'oxyde d'azote envisagée par le PDU



... ritoire métropolitain et l'évolution des besoins de déplacements à horizon 2030", "Prendre en compte les interdépendances avec les territoires de la grande région grenobloise" ou encore "Fiabiliser les conditions de déplacement des personnes et des marchandises", les objectifs fondateurs du PDU sont multiples et surtout particulièrement variés.

### Optimiser et inciter

"L'une des actions les plus emblématiques est sans doute l'optimisation des six lignes de tram existantes pour en proposer au moins huit", explique Catherine Haddad. En effet, le SMTC réfléchit à la possibilité de permettre aux trams de certaines lignes de poursuivre leur trajet sur une autre ligne. Ainsi, un aménagement du croisement des lignes E et A permettrait par exemple à certaines rames venant de Saint-Egrève de poursuivre vers Chavant sans que la majorité des passagers ait à descendre pour changer de tram. "Ce type de réflexions ne peut être mené qu'en étudiant finement les habitudes des passa-

gers. Dans cet exemple il apparaît en effet qu'à certaines heures 80 % des passagers changent de tram à Alsace Lorraine. Il serait plus logique et plus confortable pour la majorité de ces utilisateurs que certains trams puissent proposer ce type de variations de leur trajet", explique Fabien Scarabelli qui précise que "dans l'idée ce nouveau PDU pose le constat que l'offre métropolitaine en matière de déplacements est arrivée à un certain niveau de maturité. Il propose d'optimiser l'existant plutôt que de développer de nouvelles infrastructures". Ce type d'actions visant à optimiser l'existant est assorti d'autres mesures plus incitatives. En cela, le nouveau PDU diffère des anciens plans établis par le SMTC du fait "qu'il n'est pas articulé autour de grands projets d'aménagements structurants comme le fut la création de la ligne E du tramway" confie Catherine Haddad.

### Point M

L'une des grandes nouveautés de ce plan est sans doute la mise en place de Points M.

**-50%**  
de particules fines émises est un des objectifs du PDU

Ces derniers sont envisagés comme des "pôles d'échanges multimodaux à haut niveau de service aux portes d'entrée du cœur d'agglomération pour jongler avec les modes de déplacement. Les points M offriront des places de stationnement pour les voitures et les cycles, des espaces d'attente confortables, des informations en temps réel sur l'offre de mobilité disponible et des aires de dépose-reprise pour le covoiturage", explique-t-on du côté du SMTC. "A Saint-Egrève, le Pont de Vence a été identifié comme étant l'un de ces futurs nœuds stratégiques pour les déplacements. Il sera donc aménagé en conséquence", explique Fabien Scarabelli qui rappelle que ces aménagements



"permettront d'identifier clairement ce site grâce à un effort de signalétique très important. Ils permettront aussi d'installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques. Ils doivent en outre prendre en compte les différents modes de déplacements,

**PRATIQUE** : pour bien se déplacer l'offre digitale est plutôt bien fournie dans l'agglomération et des adresses comme tag.fr ou metromobilite.fr permettent de planifier son voyage sereinement

**79** c'est le nombre d'actions inscrites au PDU pour améliorer la qualité des déplacements dans l'agglomération.

## questions à :

3

Catherine HADDAD



Première adjointe en charge du développement durable et du cadre de vie.  
Conseillère métropolitaine.

### Quelle est selon vous la particularité de ce plan de déplacements urbains ?

C'est un plan qui prend en compte l'existant. Il a pour objet non de créer de lourdes infrastructures à coup de millions d'euros mais plutôt de mettre en cohérence les solutions de déplacement en place dans la Métropole. L'élaboration d'un PDU doit se faire en lien étroit avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de la Métropole. Les enjeux sont importants au niveau de l'agglomération et il faut élaborer un projet de mobilité cohérent avec l'aménagement du territoire et de son développement.

### Peut-on dire qu'en matière de déplacement Saint-Egrève est bon élève ?

Nous pouvons surtout dire que, sur ces questions, Saint-Egrève est une des locomotives métropolitaines pour utiliser une image ferroviaire. Métropole apaisée, Zone de circulation restreinte, promotion des modes doux, accompagnement de l'arrivée du tram, Saint-Egrève s'est toujours engagée pour faciliter, fluidifier et moderniser les déplacements.

### Comment la Ville s'est elle impliquée dans ce PDU ?

Le PDU est un travail concerté, multipartenarial. Durant tout son processus d'élaboration, la Ville de Saint-Egrève a été l'un des acteurs les plus engagés et nos propositions ont souvent trouvé un écho favorable. Je pense notamment à la question de la Zone de circulation restreinte, ou zone à faible émission, pour laquelle nos propositions ont été retenues. Quand il le faut, Saint-Egrève pointe du doigt certains dysfonctionnements comme par exemple le fait que l'accès en vélo aux voies sur berge soit si peu pratique depuis la commune et également la trop faible fréquence des bus de la ligne 22.





mais aussi l'environnement immédiat. Le Pont de Vence propose aussi des commerces de proximité qui permettent aux personnes en transit entre deux modes de transport d'acheter leur pain ou leurs journaux par exemple. En cela, les Points M sont envisagés

comme des lieux de vie".

### Des projets originaux

Mais si le PDU envisage essentiellement d'optimiser l'utilisation des infrastructures existantes, il prévoit tout de même quelques investissements

emblématiques. Parmi eux on peut par exemple évoquer la volonté d'offrir aux usagers une solution complémentaire au tram, le Métrocâble qui devrait relier Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux par voie aérienne d'ici 2021. Ce transport urbain par les airs serait rattaché au réseau de transport en commun pour son exploitation. L'objectif du projet est de développer les déplacements transversaux dans le nord-ouest de la Métropole, en reliant en quelques minutes, les lignes de tramway A, B et E entre les deux communes. Autre investissement de taille : le remplacement global de la flotte des bus du SMTC par des engins moins polluants car roulant au gaz naturel de ville. D'autres initiatives plus ludiques, comme une large communication autour du "code de la rue", un petit précis des bonnes manières à l'usage des utilisateurs de la route, sont aussi au programme.

### Proactif

Synthèse totale de tout ce qui se fait et se fera en matière de

déplacement, Saint-Egrève ne subit pas le PDU. Au contraire, elle l'accompagne. En matière de déplacements, la Ville a toujours fait partie des figures de proue de l'agglomération. "C'est une question qui a toujours été au cœur des préoccupations de la municipalité", confirme Catherine Haddad avant de rappeler que la Ville faisait partie des premières communes de l'agglomération à s'inscrire dans la "Métropole apaisée" dès 2016 (la généralisation de la limitation de la vitesse automobile à 30 km/h entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 NDLR). "Nous avons aussi été force de proposition lors de la création Zone de Circulation Restreinte (ou zone à faible émission) pour les véhicules de transport de marchandises de même que nous avons tout fait pour que la ligne E du tram desserve Saint-Egrève au mieux dans les meilleures conditions possibles. Plutôt que de subir les mutations des modes de transport, nous préférons les accompagner voire les anticiper quand cela est possible"...Vaste programme ! ■

## L'offre alternative à Saint-Egrève

Si la voiture reste le moyen de transport numéro un pour les déplacements du quotidien, l'offre alternative à Saint-Egrève est tout de même particulièrement riche. Le premier suppléant à l'auto qui vient à l'esprit est sans doute le plus récent. C'est en effet le Tram E qui chaque année transporte plus de 7 500 000 voyageurs qui occupe la deuxième place dans les habitudes des Saint-Egrévois en matière de locomotion. "Dès sa mise en service, la fréquentation sur la partie nord de la ligne E qui va du Fontanil à Saint-Martin-le-Vinoux a doublé entre 2014 et 2015", se souvient Catherine Haddad qui indique que cette tendance à la hausse ne cesse de se confirmer. Saint-Egrève compte aussi six lignes de bus performantes puisque à en croire de récents



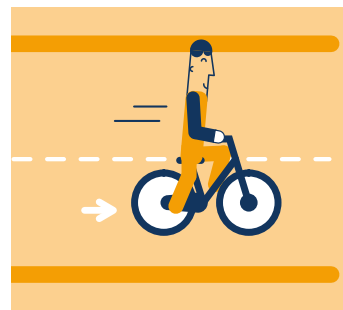
chiffres du SMTC, la ligne 22 enregistre une fréquentation de 1 450 voyages par jour, alors que les lignes Flexo 52 et 54 en comptent près de 150 et que les lignes 60 et 61 en totalisent une cinquantaine chacune et que la 63 permet de relier la gare à Mont-Saint-Martin. L'offre de transport en commun locale est en outre enrichie par les

lignes de bus Transisère et les 32 trains régionaux de la ligne Grenoble-Valence qui tous les jours font une halte à la gare de Saint-Egrève.

A cela s'ajoutent bien évidemment les voitures en autopartage ainsi que les 38 km de pistes qui sont exclusivement réservées aux piétons et aux cyclistes... ■

(400

C'est environ le nombre de véhicules de la TAG qui circulent dans l'agglomération dont 103 rames de tramways, 32 autobus articulés, 230 autobus simples et autobus affrétés.





## Le potager 2.0 de Bruno

Jardinier amateur passionné, Bruno Apollonia s'est depuis un peu plus d'un an lancé dans l'aventure potagère sur le web et ouvre en novembre son site [www.potager-pap.fr](http://www.potager-pap.fr). Rencontre.

Rien ne prédisposait Bruno Apollonia à développer un site web. Gazier de métier, le Saint-Egrévois, quand il ne parcourt pas les routes pour raisons professionnelles, se détend en cultivant son carré de jardin. Autant dire qu'il ne passe pas ses heures de temps libre à "geeker" sur Internet ni à "bidouiller" des lignes de code html. Pourtant, l'an dernier le Saint-Egrévois s'est lancé dans l'aventure numérique et s'est mis à développer une idée que ne renierait pas bon nombre de business angels toujours en quête de concepts disruptifs !  
*"Mon épouse travaille à domicile. Beaucoup de ses clients passent donc dans mon jardin pour aller*

*la voir et au fil d'une conversation l'un d'eux m'a demandé si par hasard je ne vendais pas les légumes que j'avais en trop".* Tout d'abord étonné, Bruno Apollonia, qui jusqu'alors avait plutôt tendance à donner ses légumes surnuméraires se met à vendre de petites quantités de produits de son jardin pour une somme symbolique. *"Tout est parti de là"* explique le jardinier qui, il y a à peu près un an, se lance et décide de monter un site web pour mettre en relation des jardiniers amateurs avec de potentiels acheteurs. Après un an de travail et d'investissements personnels, voici qu'en ce mois de novembre, le site [www.potager-pap.fr](http://www.potager-pap.fr) ouvre ses portes aux Saint-Egrévois.

### Basique

Pourquoi un site Internet ? *"Parce qu'aujourd'hui c'est le standard"*, déclare pragmatique le Saint-Egrévois qui, tout sourire, apprécie l'ironie de mettre les *"nouvelles technologies au service du basique, de la terre"*. Pour mener à bien son projet, Bruno a donc dû chercher et trouver un webmestre, étudier avec lui

la faisabilité et le coût de mise en place de son projet. Bref tout monter de A à Z et découvrir au passage les joies et les déboires de l'entrepreneur amateur.

### Comment ça marche ?

Ne sachant pas trop quelle structure juridique adopter, Bruno Apollonia se rapproche alors des services de la Ville de Saint-Egrève et leur présente son projet. [www.potager-pap.fr](http://www.potager-pap.fr) est aujourd'hui structuré en association. Vendeurs et acheteurs s'acquittent d'une cotisation annuelle de 10 € et ont ainsi accès au site qui leur permet de vendre et d'acheter (pour des prix modiques) les surplus de production des potagers des particuliers. *"Un peu comme sur le modèle de Blablacar, potager-pap est un site de mise en relation de particuliers"*, explique Bruno Apollonia qui précise que *"les acheteurs auront accès à la carte des vendeurs géolocalisés ainsi qu'à leur coordonnées. Ils n'auront plus qu'à les contacter pour leur acheter leurs fruits et légumes frais. Les cotisations à l'association elles, serviront à entretenir et développer le site"*.

### Du beurre dans les épinards

Loin d'envisager son système comme un simple service marchand, Bruno Apollonia rappelle que pour lui le premier avantage d'un site permettant aux particuliers de s'échanger des produits frais issus de leur jardin c'est de donner l'opportunité à chacun *"d'arrêter de manger n'importe quoi pour un prix modique"* puisque les jardiniers s'engagent à ne pas utiliser de produits nocifs dans leurs cultures. En outre, *"ce sont souvent les anciens qui ont des jardins à entretenir et ils peuvent faire appel à leurs enfants et petits enfants pour leur donner un coup de main. C'est pour eux l'occasion de gagner quatre sous et de transmettre leur savoir-faire aux plus jeunes"*.

En fonction du succès qu'il rencontrera sur Saint-Egrève, ville pilote, Bruno Apollonia ne s'interdit pas d'étendre son service à d'autres communes qui seraient intéressées et pourquoi pas à terme transformer [www.potager-pap.fr](http://www.potager-pap.fr) en véritable société.

Affaire à suivre... sur la toile ! ■

### 500 m<sup>2</sup>

Futurs vendeurs de fruits et légumes du jardin attention ! il y a des limites légales à respecter pour rester dans les clous. Les jardiniers qui proposent leurs surplus de production dans le cadre de [www.potager-pap.fr](http://www.potager-pap.fr) doivent le faire en tant qu'amateurs. Ils ne doivent donc pas cultiver de jardin de plus de 500 m<sup>2</sup> et leur terrain doit être attenant à leur habitation *"sinon ils sont considérés par les services fiscaux comme maraîchers"* commente Bruno Apollonia.



## 11 novembre : cent ans !



Plusieurs événements sont proposés dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 novembre. Le "coup d'envoi" est donné avec les traditionnelles cérémonies commémoratives organisées à 11h30 devant le monument aux morts de La Monta en présence des élus et des représentants des associations d'anciens combattants, des autorités civiles et militaires, des jeunes Sapeurs Pompiers, d'anciens et d'actuels

écoliers de l'école Barnave ainsi que d'élèves de L'Unisson. L'après-midi La Vence Scène propose deux films en lien avec la Grande Guerre, "Adama" et "Au revoir là-haut" avec en guise de préambule une intervention d'élèves de l'école Barnave. Cette journée est aussi l'occasion de découvrir l'exposition installée du 6 au 13 novembre en mairie par Saint-é Philatelie et éventuellement d'acquérir les quatre timbres "collector"

représentant les sites saint-égrévois qui accueilleraient des blessés qu'elle a édités. Ils sont mis en vente les 7 et 11 novembre.

Bien évidemment, les personnes ayant souscrit pour acheter le livre événement "A nos poilus" réalisé par Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon pourront enfin découvrir l'objet dont la réalisation a demandé plusieurs années de travail. ■

**Le saviez-vous ?** Un Saint-Egrévois, François Saint-Sulpice, a en 2014 publié un livre retraçant l'extraordinaire journal de guerre (agrémenté de photographies) de Narcisse Alixant, capitaine au 159e RIA à Briançon. Plusieurs fois blessé, il obtient trois citations, la croix de guerre avec palme et le titre de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur.

**FÊTE DES LUMIÈRES** : Saint-Egrève Accueil emmène les Saint-Egrévois à la Fête des Lumières de Lyon le 8 décembre. Pour participer, les inscriptions sont ouvertes aux permanences du mardi à la Maison des associations de 14h30 à 16h

## Novembre s'expose

En novembre, les salons du château Borel accueillent non pas une mais deux expositions. En effet, après que Christine Sgarra-Brus aura présenté son univers onirique fait de formes, de volumes et d'éclairages avec "Forme en être" du 8 au 18 novembre, le photographe Jacques Rolland invitera le public du 22 novembre au 2 décembre à l'accompagner dans son "Itinéraire d'un photographe voyageur". ■

[www.jacroll.book.fr](http://www.jacroll.book.fr)



## En piste avec le Sou !



En dehors des vacances scolaires, le Sou des écoles laïques de Saint-Egrève propose tous les samedis après-midi, de janvier à mars, d'initier ou perfectionner les enfants au ski ou au surf des neiges. Ces sorties, encadrées par des bénévoles et validées par l'ESF, permettent de former les enfants à partir de 7 ans, du niveau débutant jusqu'à la flèche en ski, débutant ou confirmé en surf. Une réunion d'information et d'inscription est programmée vendredi 23 novembre de 18h à 20h à la Maison des associations (1 rue Casimir Brenier à côté de la bibliothèque Barnave). ■

**En savoir +** : [www.soudesecoles-stegreve.fr](http://www.soudesecoles-stegreve.fr)

**Contacts** : [ski@soudesecoles-stegreve.fr](mailto:ski@soudesecoles-stegreve.fr)

06 22 66 18 73 ou 06 74 02 42 24.

## Les arts en fête : participez !

Les artistes amateurs saint-égrévois ou ayant une pratique artistique dans une association saint-égrévoise sont conviés à mettre en avant leurs créations lors des "Arts en fête", l'exposition collective dont le thème est cette année la "nature" ! Les participants doivent déposer leurs œuvres (deux au maximum) du lundi 26 au vendredi 30 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h15, à l'accueil de la mairie. L'exposition sera présentée du 6 au 16 décembre dans les salons du Château Borel. Au cours du vernissage du jeudi 6 décembre un prix du jury sera remis à l'artiste dont le travail aura le plus retenu l'attention. ■





# LA VENCE SCENE

Mercredi 7 novembre à 16h

## Les Petites Utopies à l'heure du conte

Trois contes pour un seul spectacle ! C'est la nouvelle proposition artistique que La Fabrique des Petites Utopies a imaginé avec la complicité de centaines d'enfants. Spectacle musical, ce "mystérieux voyage en forêt" est bien évidemment à découvrir en famille à La Vence Scène. L'occasion d'explorer des sous bois étranges où les arbres offrent des nids aux oiseaux, où tombent des feuilles et où l'on apprend que les chenilles ont des secrets... ■

En savoir + : [www.petitesutopies.com](http://www.petitesutopies.com).



Samedi 24 novembre à 20h

### Tremplin jeunes talents

La Vence Scène accueille la nouvelle édition spéciale cinéma du Tremplin jeunes talents, ouverte aux artistes de 12 à 25 ans. Une soirée totalement dédiée aux courts-métrage et dont les films présentés seront évalués par un jury présidé par l'acteur Raphaël Liot. L'événement est animé par le Pôle Jeunesse et organisé en présence des jeunes réalisateurs participants. (Voir aussi en page 4).



Dimanche 25 novembre

### Lucie, après moi le déluge

A l'occasion des cinq ans de La Vence Scène, Sophie Loridon vient présenter son documentaire "Lucie, après moi le déluge" qui présente le quotidien de Lucie, 93 ans, paysanne sur les hauts plateaux de l'Ardèche dans le village reculé de Saint-Jeure-d'Andaure. La réalisatrice a suivi cette femme forte qui habite seule, avec le moins de confort possible, comme à son époque. Chez Lucie, pas de mobilier moderne, de toilettes ni d'électricité. Un mode de vie bien particulier, un habitat où rien n'a changé et où le temps semble suspendu.

Vendredi 9 novembre 2018 à 20h

## L'école des femmes



Comme l'ensemble de l'œuvre de Molière, on croit connaître *L'école des femmes* sur le bout des doigts et pourtant... Il suffit de voir la version proposée à La Vence Scène par la compagnie Alain Bertrand pour se rendre compte que ces textes ont encore des milliers de surprises à dévoiler. Ici, des tréteaux en guise de scène, des comédiens qui virevoltent et chantent... Un vent de jeunesse souffle sur le classique de Molière, grâce à l'esprit burlesque de la Commedia dell'arte qui colle parfaitement à l'histoire d'Arnolphe qui, par crainte d'être trompé, décide d'épouser l'ingénue Agnès... Complet. ■

En savoir + : [www.lavance.fr](http://www.lavance.fr)

Samedi 17 novembre 2018 à 20h

## Les Garçons manqués donnent "Des nouvelles de l'amour"

Les garçons manqués mêlent sur scène théâtre et musique pour raconter une histoire d'amour entre des textes et des disques. Après "Et vivre était sublime", prix du public du Festival OFF d'Avignon en 2015, ces "nouvelles de l'amour" entièrement écrites par Nicolas Rey accompagné de la guitare et la voix de Mathieu Saikaly racontent l'amour, la paternité et les embûches de la vie. Pour répondre à ces textes, Sinatra, Diane Tell, Lionel Richie, les Beatles, Stromae et bien d'autres ont été convoqués sur scène... ■

En savoir + : [www.dessousdescene.com](http://www.dessousdescene.com)





# l'agenda du 5 au 24 novembre

MARDI 6 NOVEMBRE

**Atelier numérique** "Découvrez Windows 10" à la Bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h. (Inscription : 04 76 75 40 63 ou [bibliotheque@mairie-st-egreve.fr](mailto:bibliotheque@mairie-st-egreve.fr))

**Ciné-débat** "Roller Derby, parcours de battantes" à La Vence Scène dans le cadre du Mois de l'accessibilité. Dès 19h.

DU 6 AU 13 NOVEMBRE

**Exposition** "La première guerre mondiale", philatélie et documents d'époque par Saint-E Philatélie à l'Hôtel de Ville.

MERCREDI 7 NOVEMBRE

**L'heure du conte** pour les 0-3 ans à la bibliothèque à Rochepelaine. 10h30.

JEUDI 8 NOVEMBRE

**Journée d'information** sur le PLUi à la Maison Borel. De 9h à 20h.  
**Vernissage** de l'exposition "Forme en être" par Christine Sgarra-Brus en mairie. 18h30. A voir du 8 au 18 novembre.

SAMEDI 10 NOVEMBRE

**Coup de projecteur** sur... Charles Aznavour Live au Palais des Sports à la Bibliothèque Barnave. 16h. Entrée libre.

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 NOVEMBRE

**Braderie** du Secours Populaire à la MSF. 9h-12h et 13h30-17h le samedi ; 9h-12h le dimanche.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

**Commémoration** de l'Armistice de 1918 au monument aux morts de la Monta. 11h. (voir aussi p17).

**Basket** l'équipe pré-nationale senior fille de l'USSE reçoit les Terres Froides au gymnase L.Terray. 15h30.

MERCREDI 14 NOVEMBRE

**L'heure du conte** pour les 4 ans et + à la bibliothèque Barnave. 15h30.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

**Atelier numérique**, "Créer une boîte mail" à la Bibliothèque Barnave. 10h. (Inscription obligatoire : 04 76 75 40 63 ou [bibliotheque@mairie-st-egreve.fr](mailto:bibliotheque@mairie-st-egreve.fr))

17 ET 18 NOVEMBRE

**"Miel, arts et saveurs"** à l'Espace Robert Fiat. (Voir page 5).

**Bourse aux livres** des scouts et guides de France à la MSF pour financer un projet de solidarité à l'étranger. Samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 17h.

En savoir + : 06 56 76 83 47 ou [www.scouts-stegreve.com](http://www.scouts-stegreve.com)

SAMEDI 17 NOVEMBRE

**Conférence** "La truffe et la vigne, une histoire vieille comme le monde" durant "Miel, arts et saveurs" par André Coulon de la Catananche carthusienne. 16h.

**Mois de l'accessibilité.** Théâtre "A vos marques, prêts, partez..." gratuit par le groupe d'expression théâtrale du GAGE à la Bibliothèque Barnave. 17h.

**Basket**, l'équipe pré-nationale senior garçon de l'USSE reçoit Bourg de Péage à L.Terray. 18h45.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

**25<sup>e</sup> Cross de la Ville** au parc de Fiancéy. 10h30.

**Conférence** "des abeilles et des hommes" par Claude Delaire, président de l'Abeille Dauphinoise durant "Miel arts et saveur". 11h.

MARDI 20 NOVEMBRE

**Atelier numérique**, "Reprendre le contrôle de ses données" à la Bibliothèque Barnave. De 17h30 à 19h. (Inscription obligatoire : 04 76 75 40 63 ou [bibliotheque@mairie-st-egreve.fr](mailto:bibliotheque@mairie-st-egreve.fr)).

JEUDI 22 NOVEMBRE

**Vernissage** de l'exposition "Itinéraire d'un photographe voyageur" de Jacques Rolland en mairie. 18h30. A voir du 22 nov. au 2 déc.

VENDREDI 23 NOVEMBRE

**Réunion d'information** et d'inscription à la section ski surf du Sou à la Maison des associations. De 18h à 20h.

SAMEDI 24 NOVEMBRE

**Tremplin jeunes talents** à La Vence Scène. 20h

**Bal folk** de La Pastourelle de la Vence au Patio. Danses d'ici et d'ailleurs. Dès 20h30. Entrée libre.

## LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ **First Man : le premier homme sur la Lune**  
Le 5 novembre à 17h30.

▶ **Chacun pour tous**  
Le 5 novembre à 20h ; le 6 nov. à 20h30.

▶ **Le jeu**  
Le 5 novembre à 20h30 ; le 6 nov. à 18h.

▶ **16 levers de soleil**  
Le 6 novembre à 18h.

▶ **Roller Derby, parcours de battantes\***  
Le 6 novembre à 20h (ciné-débat).

▶ **Bohemian Rhapsody**  
Le 7 novembre à 17h30<sup>(1)</sup> et 20h30<sup>(1)</sup> ; le 8 nov. à 17h30 et 20h30<sup>(1)</sup> ; le 9 nov. à 20h30 ; le 10 nov. à 17h30<sup>(1)</sup> et 20h30<sup>(1)</sup> ; le 11 nov. à 14h et 17h<sup>(1)</sup> ; le 12 nov. à 18h<sup>(1)</sup> ; le 13 nov. à 17h30 et 20h30<sup>(1)</sup>.

▶ **Bamse au pays des voleurs**  
Le 7 novembre à 15h.

▶ **Cold War<sup>(1)</sup>**  
Le 7 novembre à 20h30 ; le 10 nov. à 17h30 ; le 11 nov. à 20h30 ; le 12 nov. à 20h30 ; le 13 nov. ; à 20h30.

▶ **Capharnaüm<sup>(1)</sup>**  
Le 8 novembre à 20h30 ; le 12 nov. à 14h et 20h ; le 13 nov. à 18h.

▶ **Le grand bain**  
Le 9 novembre à 18h ; le 10 nov. à 14h30 ; le 11 nov. à 20h ; le 12 nov. à 14h.

▶ **Dilili à Paris**  
Le 10 novembre à 15h (ciné Ma Différence)

▶ **Les Sentiers de la gloire\***  
Le 10 novembre à 20h<sup>(1)</sup>.

▶ **Adama**  
Le 11 novembre à 15h.

▶ **Au revoir là-haut\***  
Le 11 novembre à 17h30.

▶ **Les Animaux Fantastiques : les crimes de Grindelwald**  
Le 14 novembre à 14h30, 17h30 et 20h30 ; le 15 nov. à 17h30 ; le 16

nov. à 17h30 et 20h ; le 17 nov. à 17h30 et 20h30 ; le 18 nov. à 15h et 17h30 ; le 19 nov. à 17h30 et 20h30 ; le 20 nov. à 17h30 et 20h30.

▶ **En liberté**  
Le 14 novembre à 18h ; le 15 nov. à 20h30 ; le 18 nov. à 20h30 ; le 19 nov. à 18h.

▶ **Un homme pressé**  
Le 14 novembre à 20h30 ; le 15 nov. à 20h30 ; le 16 nov. à 18h ; le 17 nov. à 15h ; le 18 nov. à 18h ; le 19 nov. à 20h30 ; le 20 nov. à 17h30.

▶ **Un nouveau jour sur terre**  
Le 14 novembre à 14h ; le 19 nov. à 14h (lundi cinéma).

▶ **Petits contes sous la neige**  
Le 14 novembre à 16h ; le 18 nov. à 16h ; le 19 nov. à 16h30.

▶ **A star is born<sup>(1)</sup>**  
Le 15 novembre à 17h30 ; le 18 nov. à 20h.

▶ **Mauvaises herbes<sup>(2)</sup>**  
Le 16 novembre à 20h30 (avant-première)

▶ **Le Mécano de la générale**  
Le 19 novembre à 14h (Lundi cinéma)

▶ **Vincent et moi \***  
Le 20 novembre à 19h30 (ciné-échange)

▶ **Pachamama<sup>(2)</sup>**  
Le 21 novembre à 15h (avant-première / Séance animée)

▶ **Les chatouilles**  
Le 21 novembre à 18h et 20h30 ; le 22 nov. à 17h30 et 20h30 ; le 23 nov. à 18h et 20h30.

▶ **Millénium : ce qui ne me tue pas**  
Le 21 novembre à 17h30<sup>(1)</sup> ; le 22 nov. à 18h ; le 23 nov. à 20h30.

▶ **Silvio et les autres<sup>(1)</sup>**  
Le 21 novembre à 20h ; le 22 nov. à 20h.

▶ **Jean-Christophe et Winnie**  
Le 21 novembre à 14h30.

▶ **Un amour impossible**  
Le 23 novembre à 17h30.

(\*Tarif unique 4€) (1) VOSTF - (2) 5 ans de La Vence Scène



## ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**  
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

**CCAS :** **04 76 56 53 47**  
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.  
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

## Permanence des élus :

Cabinet du Maire :  
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**  
Conseillers départementaux :  
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**  
Députée de la 5<sup>e</sup> circonscription de l'Isère :  
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**  
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux  
circo3805@gmail.com

**Archives municipales :** **04 76 56 53 04**

## PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**  
(hors retraite) Mardi, 9h-12h.  
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**  
1<sup>er</sup> lundi de chaque mois, 14h-17h.  
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**

Ecrivains Publics : 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois, 9h-11h.  
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.  
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**  
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève  
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**  
1<sup>er</sup> jeudi et 3<sup>e</sup> mercredi du mois après-midi sur RV en mairie  
Médiation : **04 76 56 53 00**  
Edouard Tourmier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.  
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**  
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF  
Centre de planification et d'éducation familiale :  
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**  
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30  
ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.  
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**  
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**  
12 rue des Peupliers  
Pompiers : **18** ou **112**  
Secours en montagne, Isère : **112**  
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**  
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

## SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**  
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

## SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**  
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com

**La Poste** : 63, av. du Général de Gaulle **3631**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,  
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.  
ou Rue Louis Neel

**SNCF** Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**  
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.

**Trésorerie Principale :** **04 76 75 32 79**

**Grenoble Alpes Métropole :** **04 76 59 59 59**

Voirie : n° vert **0 800 805 807**

Déchets : n° vert **0 800 500 027**

Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**

Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30

régie assainissement **04 76 59 58 17**

\* Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**

\* Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**

soir et week-end **04 76 98 24 27**

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours  
fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915

Du 03 au 09/11 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 10 au 16/11 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 17 au 23/11 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 24 au 30/11 : pharmacie de Prédiu **04 76 75 31 67**

48 quater route de Grenoble

Du 01 au 07/12 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

Domaine Barnave

Du 08 au 14/12 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"



## SERVICE À DOMICILE

Interventions sur  
Saint-Egrève et alentours



Auxiliaire de vie  
Aide à domicile

Aide ménagère  
(personnes actives)

9, cours de la Libération et du Général de Gaulle  
38100 GRENOBLE

Tél. **04 58 00 54 92**

[www.kaliservicesadom.fr](http://www.kaliservicesadom.fr)

**color'i**

des Idées Cadeaux  
par milliers !

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts      Loisirs Créatifs

Encadrement      Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h  
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h  
Samedi: 9h30-19h

**8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18**  
[www.colori-grenoble.fr](http://www.colori-grenoble.fr)

**Paysagiste**

Entreprise qualifiée

**jma**  
Espaces Verts

50%  
réduction  
sur travaux d'entretien

- > Aménagement extérieur
- > Arrosage enterré
- > Mur d'enrochement
- > Engazonnement
- > Plantation

- > Conception paysagère
- > Pavage - Clôture
- > Entretien d'espaces verts
- > Taille - Elagage
- > Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - **04 74 94 04 80**  
jmaespacesverts@orange.fr      [www.jma-espacesverts.fr](http://www.jma-espacesverts.fr)





# expression politique

Groupe

## Priorité Saint-Égrève

### Une priorité partagée par tous : le respect de nos aînés

On les appelait "maison de retraite", il y avait un esprit léger et des terrains de pétanque à disposition. On était alors loin du contexte médicalisé. Et puis l'âge moyen de fin de vie s'est allongé, tout comme la dépendance dans les âges avancés et l'accompagnement médical n'a plus été une option mais une nécessité. Dans ce contexte, la Maison du lac est devenu un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). La charge médicale pour la Ville est devenue au fil des années de plus en plus forte et sa capacité de plus en plus réduite pour trouver des médecins et des moyens pour assurer cette mission essentielle auprès des résidents. La mutualisation était une porte de sortie mais qui malheureusement n'a pas aboutie. A partir de là, la seule solution pour permettre de poursuivre un service de qualité était de trouver un gestionnaire qualifié et compétent. Deux priorités : les résidents et leur famille, ainsi que le personnel. Les services de la Ville, le CCAS et les élus concernés travaillent pour trouver ce gestionnaire qui permettra d'assurer des garanties (prix des prestations, partenariat avec la Ville, conditions de reprise des agents). Nous avons voulu associer les représentants du personnel ainsi que notre opposition et le monde associatif afin de travailler tous ensemble sur cet objectif essentiel pour nos aînés.

Loin d'aller vite, nous avons pris le temps d'une réflexion en amont pour dresser le bilan d'une réalité et pour envisager les bons choix. Loin de ne pas nous soucier de notre personnel, nous avons voulu trouver un partenaire de confiance pour permettre à des agents bien souvent non titulaires et contractuels de trouver la stabilité d'un CDI que la fonction publique ne permet souvent pas. Loin de penser aux économies en sacrifiant l'humain, nous avons pensé à l'accompagnement pour les résidents et leurs familles pour que le service médicalisé soit de qualité. Voilà nos ambitions !

Pascal de Filippis, président de Priorité Saint-Egrève  
[www.facebook.com/prioritesaintegreve](http://www.facebook.com/prioritesaintegreve)

Groupe

## Saint-Égrève Autrement

### La majorité aime construire sur les parcs de la ville !



Décidément, la majorité aime construire sur les parcs de la ville. La future piscine, implantée sur le parc de Fiancéy, en zone humide, pour laquelle il est nécessaire de réaliser des pieux afin de l'ancrer dans la nappe phréatique (photo du haut), coûtera bien plus chère que la même piscine implantée, par exemple, sur le site des Mails comme nous le préconisons.

Il en est de même pour le bâtiment (réceptions et vestiaires) qui va voir le jour au milieu du parc du stade des Brioux (photo-montage du bas), alors qu'une extension de la tribune Balestas eut été plus judicieuse, tant sur le plan technique (thermique, fluides et accès), que financier (construction et exploitation) et bien entendu écologique.

Sur ces deux projets, la majorité impacte définitivement non seulement les finances locales, mais surtout l'environnement dans deux zones qui étaient restées naturelles. Décidément, en 2018, la bétonisation peut aussi être l'œuvre d'une municipalité.



F. CHARAVIN, JM PUECH et H. BELRHALI [hassan.belrhali.ps@gmail.com](mailto:hassan.belrhali.ps@gmail.com)

Groupe

## Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

### Pour une valorisation d'un tourisme de proximité



La position de la métropole grenobloise, coincée entre ses trois massifs, n'est pas toujours considérée comme un avantage. Et pourtant, cette situation offre à ses habitants un cadre de vie exceptionnel que l'on a envie de partager. La Métropole, qui a depuis 2015 la compétence tourisme, met à disposition des usagers des informations où notre commune est bien peu représentée. Rien non plus dans le schéma de développement touristique du dernier projet de PLUI. Et pourtant, ne serait-il pas judicieux de considérer que Saint-Egrève est aussi une destination de loisirs, voire de tourisme ? Une occasion de développer une forme de tourisme de proximité ? Entendez par là un tourisme responsable, accessible financièrement, privilégiant les modes doux, la randonnée pédestre, le vélo... ou la contemplation de notre patrimoine. En somme, attirer une clientèle qui a envie de nature sans aller très loin !

Saint Egrève possède des atouts réels, une des plus belles portes d'entrée sur la Chartreuse, des départs de randonnées multiples, plusieurs sites d'escalade, des lieux remarquables le long de la Vence comme les Prises – malheureusement confisquées-, le départ du chemin des peintres qui mène à Proveyzieux, la traversée par la véloroute voie verte vallée de l'Isère, qui va de la Savoie à la Drôme, des berges de l'Isère à mettre en valeur, des sentiers du Néron à rouvrir, etc. Des atouts à faire connaître et à développer pour dynamiser certains quartiers et inciter à de nouvelles formes de loisirs, de voyages, de tourisme.

L.Amadieu, B.Ruef, E.Bruyant - [groupe.eco.sol@orange.fr](mailto:groupe.eco.sol@orange.fr)

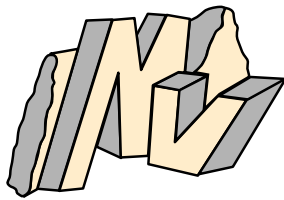
Groupe

## Pour une gauche authentique à Saint-Égrève

### La Maison du Lac doit rester publique !

Lors de la commission des Solidarités du 17 septembre, nous avons appris que l'EHPAD "Maison du Lac" faisait l'objet d'un projet de transfert vers le privé. Je me suis exprimée au Conseil Municipal qui a suivi sur le caractère anti-démocratique de cette mise en œuvre soudaine et rapide, sans concertation en amont des familles, des habitant-e-s et du personnel, sur l'infondé d'une telle décision et sur les conséquences en terme de coût pour les usagers et pour la collectivité. Monsieur le Maire argue d'une "gestion difficile", de "difficultés de recrutement", "d'isolement", d'une "incapacité à gérer par le CCAS" soudaines et inédites depuis plus de 30 ans d'existence en gestion publique, alors que les résidents, les familles et même l'Agence Régionale de Santé reconnaissent la qualité du service rendu ! Chaque argument reste flou : oui la question de la gestion se pose, mais au niveau de tous les EHPAD de France, en raison du budget de l'Etat qui étrangle encore plus les collectivités et de la grille salariale avec non-reconnaissance de la pénibilité qui n'incite plus à postuler dans les filières médico-sociales de la Territoriale, où travail physique, de nuit, et à flux tendus exigent véritablement abnégation et sens de l'intérêt général. Dans l'Isère, 94 EHPAD sur 140 sont en gestion publique ! Pourquoi vouloir à tout prix aujourd'hui céder à du privé, non lucratif ou lucratif, quand on sait que les résultats sont TOUJOURS une augmentation des tarifs hébergement pour les familles et des demandes de subventions aux CCAS plus élevées qu'en gestion directe ? Autrement dit les transferts au privé reviennent plus chers à la fois à la mairie, qui augmente considérablement sa subvention au CCAS, et aux familles qui voient les tarifs hébergement faire un bond d'environ 130€ par mois. D'autres projets de gestion de l'EHPAD sont possibles : je demande sur ce sujet le débat le plus large possible avec la population, les familles de résidents et vos élu-e-s des trois groupes d'opposition !

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - PCF  
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>



MARBRERIE  
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046



40, rue du Pré Didier  
38120 LE FONTANIL

04 76 56 07 22

www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS  
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics

*Les jardins de Lucie*

Habiter une villa neuve à St Egrève  
*c'est possible !*

*Découvrez notre programme*



HC Résidences

Prévisions Immobilières - Administrateurs Immobiliers

contact : 06 27 43 48 34

04 76 77 56 26

# BAROISconcept



**BAROISconcept**

3, rue du Lac  
Avenue de l'Île Brune  
38120 St Egrève  
04 76 47 11 56

Agencement  
Cuisine

Décoration

Mobilier

Arts de la table

Électroménager

Possibilité de sur-mesure



**atelier Alain Barois**  
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève  
04 76 75 77 37  
06 80 84 23 53





# ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation  
Menuiserie PVC, ALU et BOIS  
Fermeture de balcons - Volets roulants  
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88

DEVIS  
GRATUIT

Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



## D. et V. BAPST Opticiens conseil

Besoin de lunettes ?  
Ayez le bon œil !

Nouvel espace enfants



Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

☎ 04 76 75 61 18

Centre Cial Les Charmettes

2<sup>e</sup> Paire • Tiers payant

Parking Gratuit

[optiqueduneron@krys.com](mailto:optiqueduneron@krys.com)

# Aslan

Travaux de maçonnerie :  
piscine, carrelage, faïence,  
mur, enduit, dalle, pavé...



Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86

Saint Egreve

## Restaurant l'arbre Bleu



### Kyriad

HOTEL

Restaurant ouvert du lundi au vendredi midi  
et le week-end pour tous événements familiaux  
ou sportifs à partir de 20 personnes

Restaurant L'Arbre Bleu

8, avenue de la Louisiane - 38120 LE FONTANIL - Tél. 04 76 75 27 38



# OUVERTURE

## NOUVEAU CONCEPT



### MOBILIER DESIGN & DÉCORATION

**yvrai**  
ameublement

AVENUE DE  
L'ÎLE BRUNE

# SAINT EGREVE